

La flexibilité du régime de change en stand-by

Le FMI pousse le Maroc à sauter le pas

La conjoncture actuelle du Maroc continue d'offrir une fenêtre d'opportunité pour entamer la transition vers un régime de change plus flexible de manière progressive et ordonnée, estime le FMI. Les vulnérabilités budgétaires et extérieures s'atténuant davantage et les risques pesant sur la stabilité financière demeurant limités, il serait approprié d'engager ce processus dès que possible, recommande l'institution de Bretton Woods.

Alors que le gouvernement hésite encore sur le lancement de la flexibilisation du régime de change, le Fonds monétaire international (FMI) persiste et signe. La conjoncture actuelle est propice à une transition vers un taux de change plus souple, rassure le Fonds monétaire international. «Le FMI soutient pleinement l'intention des autorités d'assouplir progressivement le régime de change, ce qui devrait rendre l'économie mieux à même d'absorber les chocs extérieurs et préserver sa compétitivité. La situation actuelle continue d'offrir une fenêtre d'opportunité pour entamer cette transition de manière progressive et ordonnée. Il serait donc approprié d'engager ce processus dès que possible», indique l'institution à l'issue d'une mission qui a séjourné au Maroc du 25 octobre au 7 novembre 2017 pour s'entretenir avec les autorités locales dans le cadre des consultations de 2017 au titre de l'article IV et la troisième revue de l'accord au titre de la ligne de précaution et de liquidité (LPL) approuvé en juillet 2016 pour environ 3,5 milliards de dollars. Prévue pour le début du deuxième semestre 2017, la transition vers un régime de change plus flexible a été reportée par le gouvernement en juillet, sans qu'une nouvelle date soit fixée. Motif : de nouvelles études doivent être réalisées avant l'entrée en vigueur de la réforme, avait alors déclaré le Chef du gouvernement. Globalement, selon Bank Al-Maghrib, les prérequis nécessaires pour une transition réussie portent sur la solidité des fondamentaux macro-économiques (surtout le niveau du déficit du Trésor, d'endettement public, des réserves de change et d'inflation), l'adaptation du cadre opérationnel de Bank Al-Maghrib, la mise en place de mécanismes de protection et de soutien, comme la LPL avec le FMI ainsi que la solidité et résilience du système bancaire. Sur ce dernier volet, le FMI confirme son satisfecit. «Le secteur financier marocain est bien capitalisé et les risques pesant sur la stabilité financière demeurent limités. Les créances en souffrance restent relativement élevées, mais elles font l'objet d'un suivi régulier et sont bien provisionnées», a déclaré le 7 novembre



Une mission du FMI a séjourné au Maroc du 25 octobre au 7 novembre 2017 pour procéder avec les autorités locales aux discussions relatives notamment à l'accord sur la LPL.

Ph. Kartouch

le chef de la mission de consultation du FMI, Nicolas Blancher. Néanmoins, la mission encourage les autorités à réduire davantage la concentration des expositions de crédit et à limiter les risques liés à l'expansion des banques marocaines en Afrique grâce à une collaboration renforcée avec les autorités de supervision des pays hôtes.

«Plus généralement, la mission salue les progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations du Programme d'évaluation du secteur financier de 2015, et souscrit aux efforts visant à améliorer l'inclusion financière et l'accès au crédit, en particulier pour les petites et moyennes entreprises», indique Nicolas Blancher. Ce dernier recommande, par ailleurs, d'adopter dès que possible la nouvelle loi sur les statuts de la Banque centrale, afin de renforcer son indépendance et son rôle en ce qui concerne la stabilité et l'inclusion financières. Sur le plan macro-économique, Nicolas Blancher déclare que la croissance devrait atteindre 4,4% en 2017 et 4,5% à moyen terme grâce à la poursuite des réformes structurelles. Les vulnérabilités budgétaires et extérieures s'atténuent davantage. Le déficit des transactions extérieures courantes devrait décroître à 3,9% du PIB en 2017 et les réserves de change rester à un niveau confortable, équivalent à environ six mois d'importations. Sur le plan budgétaire, l'évolution actuelle reste conforme à l'objectif d'une réduction du déficit à 3,5% du PIB en 2017, un chiffre qui doit être ramené à 3% en 2018. «À moyen terme, la réforme fiscale devrait continuer à rendre l'impôt plus efficient et plus équitable, tout en contribuant à l'objectif des autorités de ramener le niveau de la dette publique à 60% du PIB d'ici 2021, contre 64,3% en 2017», conclut Blancher. ■

Moncef Ben hayoun



Voir la vidéo sur
lematin.ma

